

Le service public municipal de l'emploi renforcé avec l'ouverture de 6 « Points ParisEmploi »

Lancée par la Maire de Paris fin 2014, « l'Initiative Emploi » vise à renforcer le service public parisien de l'emploi et ses lieux d'accueil. Dans cet objectif, les Maisons des entreprises et de l'emploi (MDEE) deviennent des Points « Paris Emploi », avec des services mieux adaptés aux Parisiens.

Paris compte un taux de chômage plus bas que la moyenne nationale (8,4% contre 10,6%). Cette situation s'explique par le dynamisme de ses acteurs économiques et la mobilisation de la collectivité en faveur de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi.

« L'emploi est un sport de combat [...]. Nous mobilisons toute notre énergie pour faire reculer le chômage à Paris. Même si la situation chez nous est un peu meilleure qu'au niveau régional et national, nous ne voulons pas que soient laissés de côté des parisiens, parce qu'ils n'auraient pas le bon profil, le bon diplôme, le bon âge ou la bonne adresse », souligne Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Dans un contexte général de repositionnement des acteurs de l'emploi, et notamment celui de Pôle Emploi, l'Exécutif parisien a donc décidé de renforcer son service public de l'emploi.

« Notre action se confondait avec celle des acteurs spécialisés dans l'aide et dans l'accompagnement au retour vers l'emploi, tels que la Mission locale de Paris, le PLIE Paris Nord Est ou encore Pôle emploi. Après une concertation avec tous les acteurs concernés, nous avons décidé de donner une meilleure lisibilité à l'action municipale pour l'emploi et à celle de ses partenaires, en mutualisant les différentes interventions sous le label ParisEmploi », annonce l'adjointe à la Maire.

Ces Points seront une porte d'entrée claire pour tous les parisiens à la recherche d'une information ou d'une orientation sur l'offre en matière d'emploi. Une charte d'accueil, d'information et d'orientation des sites labélisés « ParisEmploi » sera signée par les organismes gestionnaires afin de garantir un accueil identique et de qualité dans tous les Points « ParisEmploi ». Par ailleurs, des sessions de recrutement seront organisées dans ces points.

Cinq points d'accueil « Paris Emploi » seront progressivement ouverts au premier trimestre 2016 après un premier point ouvert cet automne dans le 20^e arrondissement.

Le Conseil de Paris a approuvé mardi cette démarche et lancé sa mise en œuvre, par la mise à disposition de locaux à quatre associations dans les 10e, 13e, 14e et 19e arrondissements – le PLIE, la Mission Locale de Paris, l'École de la Deuxième Chance et Mozaïk RH – qui deviendront des Points « ParisEmploi ».

« En confiant à des acteurs spécialisés la gestion des lieux ainsi que l'accueil, l'orientation et l'information du public, nous faisons le choix de renforcer le rôle d'animation territoriale des acteurs parisiens de l'emploi. Le public sera mieux accueilli et bien orienté vers le bon interlocuteur dans ses démarches vers l'emploi, et aura accès à des sessions de pré-recrutement qui répondront d'autant mieux à ses besoins », ajoute Pauline Véron.

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61